



**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS  
DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

---

## COMMUNIQUÉ

---

### **Sapin et épinettes de 4 pieds Reprise de la coupe pour les détenteurs de contingents 2010**

**Québec, le 23 août 2010** – Les producteurs détenant un contingent 2010 pour la coupe de bois de sapin et d'épinettes de 4 pieds sont désormais en mesure de reprendre ou de débiter leur production.

Cette reprise ne s'applique cependant pas pour la pruche de 4 pieds car l'acheteur a cessé ses achats pour une période indéterminée. Tous les contingents pour ce marché sont donc annulés. Rappelons également que les pins et mélèze de 4 pieds ne sont plus acceptés en chargements complets depuis l'an dernier.

En juin dernier, le Syndicat avait dû aviser tous les détenteurs de contingents de bois résineux de 4 pieds de cesser la production en raison de la faible consommation par les acheteurs. Cette décision était nécessaire pour livrer les bois en inventaire avant qu'ils ne soient plus de qualité acceptable. Toutefois, afin de réduire l'impact de cet arrêt pour les producteurs, les contingents pour les sapins et les épinettes de 4 pieds seulement seront prolongés jusqu'au printemps. La date précise pour le prolongement des contingents sera déterminée un peu plus tard.

Ce prolongement signifie que les producteurs qui feront une demande de contingent pour 2011 en sapin-épinettes 4 pieds ne recevront pas de réponse avant le printemps prochain.

#### ***Une lente agonie***

***Il est désormais clair que le marché des bois résineux de 4 pieds ne sera plus jamais ce qu'il était. Considérant la complexité de sa gestion et l'incertitude concernant son avenir, le Syndicat souhaite connaître l'avis des producteurs sur le sujet à l'occasion des réunions de consultation et d'information de l'automne. Venez faire part de votre opinion.***

-30-

Source : M. Martin Chouinard, ing.f., M. Env.  
Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec  
Téléphone : 418 872-0770